Langue : Français
Original : Anglais

GROUPE DE LA BANQUE AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT

PROJET : DON SUPPLÉMENTAIRE EN FAVEUR DU PROJET DE TRAVAUX PUBLICS À FORTE INTENSITÉ DE MAIN-D'ŒUVRE

PAYS : LIBERIA

RAPPORT D'ÉVALUATION DU PROJET

Date : 31 mai 2011

Equipe d'évaluation	Chef d'équipe : M. R. BESONG, Ingénieur en infrastructure rurale supérieur,	OSHD.1
	Membres de l'équipe :	
	Mme S. PITAMBER, Chef d'unité,	OSFU
	M. M. KANE, Ingénieur en transport supérieur,	OITC.1/GHFO
	M. J. AFELE, Consultant,	OSFU
	Chef de division sectorielle : Mme G. NZAU-MUTETA,	OSHD.1
	Directeur sectoriel : Mme A. SOUCAT,	OSHD
	Fonctionnaire en charge: M. I. KOUSSOUBE,	ORWB
Pairs évaluateurs	M. O. AYMEN, Ingénieur en transport principal,	OITC.2
	M. H. CHAHBANI, Expert en infrastructure principal,	ONRI
	Mme M. CHIKOKO, Chargée de la protection sociale principale,	OSHD.1
	M. I. BUDALI, Socio-économiste principal,	KEFO/OSHD.1

TABLE DES MATIÈRES

I. AXE STRATÉGIQUE ET JUSTIFICATION 1
1.1. Liens entre le projet, la stratégie et les objectifs du pays 1
1.2. Justification de la participation de la Banque 2
1.3. Coordination des interventions des bailleurs de fonds 4
II. DESCRIPTION DU PROJET 5
2.1. Composantes du projet 5
2.2. Solution technique retenue et autres options explorées 6
2.3. Type de projet 6
2.4. Coût du projet et modalités de financement 6
2.5. Domaine d'intervention et bénéficiaires du projet 7
2.6. Processus participatif pour l'identification, la conception et la mise en œuvre du projet 8
2.7. Expérience du Groupe de la Banque, leçons prises en compte dans la conception du projet 9
2.8. Indicateurs de performance clés 9
III. FAISABILITÉ DU PROJET 10
3.1. Performance économique et financière 10
3.2. Impact environnemental et social 10
IV. MISE EN ŒUVRE 12
4.1. Modalités de mise en œuvre 12
4.2. Suivi 15
4.3. Gouvernance 15
4.4. Durabilité 16
4.5. Gestion du risque 17
V. INSTRUMENTS JURIDIQUES ET POUVOIRS 17
5.1. Instrument juridique 17
5.2. Conditions liées à l'intervention de la Banque 17
5.3. Conformité aux politiques de la Banque 18
VI. RECOMMANDATION 18
Appendice I : Indicateurs socioéconomiques comparatifs du pays .....
Appendice II : Tableau du portefeuille de la BAD dans le pays .....
Appendice III: Principaux Projets similaires financés par la Banque et par des partenaires au développement du Libéria .....
Appendice IV : Carte de la zone d'intervention du projet .....

Équivalences monétaires

mars 2011

Unité monétaire	=	Dollar américain (USD)
1UC	=	1,57305 USD

Exercice

1er juillet – 30 juin

Poids et mesures

1 tonne	=	2 204 livres (lbs)
1 kilogramme (kg)	=	2,200 livres
1 mètre (m)	=	3,28 pieds (ft)
1 millimètre (mm)	=	0,03937 inch (“)
1 kilomètre (km)	=	0,62 mile
1 hectare (ha)	=	2,471 acres

Sigles et abréviations

AAA	Actions anticipées en vue des acquisitions
ABMD	Appui budgétaire multidonateurs
AFD	Agence française de développement
ALCC	*Association of Liberian Construction Companies*
AOI	Appel d’offres international
AON	Appel d’offres national
APD	Aide publique au développement
APE	Agence de protection environnementale
ASDI	Agence suédoise de développement international
BAD	Banque africaine de développement
CEDEAO	Communauté économique des États de l’Afrique de l’Ouest
CEI	Cellule d’exécution des infrastructures
CEP	Cellule d’exécution du projet
CGFP	Cellule de gestion financière du projet
CHPS	Services de postes de santé communautaires
CS	Comités sectoriels
DBST	Traitement de surface à double bitume
DSP	Document de stratégie pays
EIES	Evaluation de l’impact environnemental et social
ESAL	Charge à l’essieu de référence
FAD	Fonds africain de développement
FEF	Facilité en faveur des Etats Fragiles
GHA	*Ghana Highway Authority*
GOL	Gouvernement du Liberia
HDM	Modèle de développement des routes
HIMO	Haute intensité de main-d’œuvre
IDH	Indice de développement humain
ISC	Indicateurs sectoriels clés
IST	Infections sexuellement transmissibles
LACE	*Liberia Agency for Community Empowerment*
LCIP	Programme libérien d’initiatives communautaires
LPRS	Stratégie de réduction de la pauvreté du Liberia
MoE	Ministère de l’Éducation
MoF	Ministère des Finances et de la Planification
MoHSW	Ministère de la Santé et du Bien-être social
MPW	Ministère des Travaux publics
OE	Organe d’exécution
OIT	Organisation internationale du travail
OMD	Objectifs du millénaire pour le développement
PA	Zone d’intervention du projet
PAP	Personnes affectées par le projet
PAR	Plan d’action de réinstallation
PARS	Plan d’action de réinstallation sommaire
PGES	Plan de gestion environnementale et sociale
PMR	Pays membres régionaux
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
QCBS	Sélection fondée sur la qualité technique et le coût
RSDP	Programme de développement du secteur routier
S&E	Suivi et évaluation
SAC	Stratégie d’aide conjointe
SBD	Documents-types d’appels d’offres
SCRP	Stratégie de croissance et de réduction de la pauvreté
TJMA	Trafic journalier moyen annuel
TPFIMO	Projet de travaux publics à forte intensité de main d’œuvre
TREI	Taux de rentabilité économique interne
TSDP	Programme de développement du secteur des transports
UC	Unité de compte
UNMIL	Mission des Nations Unies au Liberia
USAID	Agence américaine pour l’aide et le développement

Information sur le don

Information sur le client

DONATAIRE	**:**	**RÉPUBLIQUE DU LIBERIA**
TITRE DU PROJET	**:**	**PROJET DE TRAVAUX PUBLICS À FORTE INTENSITÉ DE MAIN-D'ŒUVRE**
LIEU D'IMPLANTATION	**:**	**COMTÉS DE RIVER GEE ET DE MARYLAND**
ORGANE D'EXÉCUTION	**:**	**MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS**

Plan de financement

Source	**Montant (en millions d'UC)**	**Instrument**
FEF (Pilier I)	5,00	Don
GOL	0,25	Fonds de contrepartie
TOTAL COÛT	**5,25**	

Informations clés sur le financement de la BAD*

Monnaie du don	Unité de compte
TRF, VAN (cas de base)	(%, valeur VAN)
TRE (cas de base)	(%)

**le cas échéant*

Chronogramme – Principales étapes (prévues)

Approbation de la note de concept	mars 2011
Approbation du projet	juin 2011
Entrée en vigueur	juillet 2011
Achèvement	décembre 2013
Dernier décaissement	décembre 2014

Résumé du projet

Aperçu du projet

1. **Le financement supplémentaire en faveur du Projet de travaux publics à forte intensité de main d'œuvre (TPFIMO) du Liberia permettra de disposer des ressources requises pour achever le projet initial, financé par un don FAD de 15,24 millions d'UC, accordé à la République du Liberia (GOL) en octobre 2007**. Le financement complémentaire concerne les deux comtés visés dans le projet initial, à savoir River Gee et Maryland, situés au sud-est du Liberia. Il vise à : i) améliorer la mobilité et l'accessibilité de l'arrière-pays, améliorer l'accès aux marchés et accroître les capacités de production des communautés riveraines de l'axe routier Fishtown-Harper (125 Km) en cours de réhabilitation par le projet, et ii) améliorer l'accès aux services sociaux de base par la réhabilitation de six (6) cliniques faisant partie du projet initial qui prévoyait la réhabilitation de 10 établissements scolaires et de 10 cliniques. Le déficit à combler est estimé à 5,25 millions d'UC et les activités restantes seront en principe achevées dans un délai de deux ans et demi (juillet 2011 – décembre 2013).

2. **Les bénéficiaires du projet seront notamment les populations locales riveraines de l'axe routier Fishtown-Harper, à travers leur participation directe à la construction et à l'entretien des routes, principalement les jeunes et les femmes, à travers un meilleur accès des personnes démunies aux services sociaux et aux marchés, ainsi qu'à travers le renforcement de l'inclusion sociale de certains groupes, les ex-combattants et les femmes par exemple.** Le projet aura par conséquent un impact sur la réduction de la pauvreté et le développement local. Les autres bénéficiaires seront : i) les transporteurs ; ii) le personnel du ministère des Travaux Publics (MPW) qui sera formé à l'utilisation des méthodes à forte intensité de main d'œuvre dans les secteurs de la construction et de l'entretien routier ; iii) le personnel des petites entreprises de construction locales qui bénéficieront d'une formation et recevront des équipements de base pour les méthodes à forte intensité de main d'œuvre ; et iv) les 60 groupes d'entretien communautaires (comprenant 15 % de femmes) qui seront constitués, formés et engagés par le projet pour la démonstration des méthodes à forte intensité de main d'œuvre, et qui, à l'occasion, seront rémunérés.

Evaluation des besoins

3. **Du fait de l'écart entre les offres financières reçues et le budget établi lors de l'évaluation des travaux de réhabilitation de l'axe routier Fishtown-Harper (FTHR), ainsi que de la modification par le ministère de la Santé et du Bien-être social MHSW des normes de conception des cliniques et leurs spécifications, un déficit est apparu entre le coût du projet tel qu'il a été évalué initialement et son coût actuel.** Le financement supplémentaire sollicité permettra d'achever certaines activités clés du TPFIMO, qui n'ont pu être mis en œuvre dans le cadre du don initial, et de couvrir ainsi l'ensemble des volets du projet et ses objectifs.

Valeur ajoutée de la Banque

4. **Le GOL ne dispose pas de ressources pour combler ce déficit financier. En outre, bien que les bailleurs de fonds soient actifs dans le secteur de la réhabilitation des infrastructures routières, la Banque demeure néanmoins le seul partenaire financier du GOL concernant ce corridor routier spécifique qui joue un rôle clé dans le développement du pays.** Le FTHR est la seule route reliant les comtés du sud-est du Liberia (River Gee et Harper) et le reste du pays. C'est également un tronçon de la transcôtière ouest-africaine de la CEDEAO, qui relie Lagos (Nigeria) à Nouakchott (Mauritanie).

Gestion du savoir

5. **Du fait du caractère multidimensionnel du projet, qui comprend des travaux à forte intensité de main d'œuvre, le renforcement des capacités du MPW, des entrepreneurs et communautés locaux, l'aide aux États fragiles,** la gestion du savoir sera un résultat clé et une opportunité d'apprentissage pour les autres États fragiles. A travers le système de suivi – évaluation mis en place dans le cadre du projet, ses réalisations et les leçons apprises seront suivies de près et diffusées.

CADRE LOGIQUE AXÉ SUR LES RÉSULTATS

Pays et titre du projet :	**LIBERIA : FINANCEMENT SUPPLÉMENTAIRE POUR LE PROJET DE TRAVAUX PUBLICS À FORTE INTENSITÉ DE MAIN-D'ŒUVRE (TPFIMO)**
But du projet :	**RÉHABILITATER LES INFRASTRUCTURES SOCIOÉCONOMIQUES ET AMÉLIORER LES CAPACITÉS DE MAINTENANCE DES INFRASTRUCTURES**

Chaîne des résultats		Indicateurs de performance			Moyens de vérification	Risques/mesures d'atténuation
		Indicateur (y compris IPC)	Données de base	But		
Impact	Impact : 1. Baisse du chômage 2. Réduction de la pauvreté	1.1 Baisse du taux de chômage 2.1 Réduction de l'incidence de la pauvreté	85 % (2007) 80 % (2007)	50 % d'ici à 2015 50 % d'ici à 2015	Statistiques nationales établies par le système des NU et autres partenaires, LPRS	*Risque :* Dispositif sécuritaire fragile et embryonnaire *Mesures d'atténuation* : La LPRS met l'accent sur la gouvernance, la sécurité et l'appui des bailleurs de fonds ; la présence de l'UNMIL et l'accroissement des efforts déployés pour la mise en œuvre de réformes dans les domaines sécuritaire et institutionnel, et la réintégration des ex-combattants devraient atténuer ce risque
Résultats	Résultat 1 : Augmentation du nombre de routes primaires et de dessertes réhabilitées	1.1 Pourcentage de routes primaires et de desserte réhabilitées et en bon état ou assez bon état.	25 % (2011)	45 % d'ici à 2013	Rapports du MPW, rapports de supervision et rapport d'achèvement de projet	
	Résultat 2 : Accroissement de l'accès aux services sociaux dans les deux comtés	2.1 Nombre de ménages ayant accès aux infrastructures scolaires 2.2 Accès des femmes aux services de protection maternelle	Durée des voyages 14 mn (2010) 88 % pour Maryland (2010)	7 mn d'ici à 2013 95 % à la fin de 2013	Rapports du MPW, rapports de supervision et rapport d'achèvement de projet	
	Résultat 3 : Renforcement des capacités du MPW, des entrepreneurs et communautés locales à assurer l'entretien des routes par des méthodes à forte intensité de main-d'œuvre.	3.1 Pourcentage des nouveaux ouvrages hydrauliques (buses, dalots) entretenus annuellement par communautés riveraines.	-	Au moins 70% des ouvrages hydrauliques (buses, dalots) sont entretenus annuellement par les communautés formées, à partir de 2012.	Rapports du MPW, rapports de supervision et rapport d'achèvement de projet	
	Résultat 4 : Amélioration de la prestation des services fournis par MPW.	4.1 Mise en place d'un système d'entretien durable faisant appel aux méthodes HIMO	Un manuel des opérations et des manuels de service contenant les modalités d'entretien routier par des méthodes HIMO répondant aux normes de l'OIT et des manuels de terrain adoptés par le Comité de pilotage et en utilisation au plus tard à la fin de 2011		Rapports du MPW, rapports de supervision et rapport d'achèvement de projet	
	Composante 1. Réhabilitation des infrastructures socioéconomiques					
	Sous-composante 1 : Réhabiliter l'axe routier Fishtown-Harper Réalisation 1.1 La route Fishtown-Harper est réhabilitée	Nombre de km de routes réhabilitées et d'heures de travail créées	Environ 125 km de routes primaires réhabilitées, créant plus de 270 000 heures de travail d'ici à la fin de 2012			*Risques* a) Le MPW n'a pas coutume d'entretenir les infrastructures routières par défaut de capacités et manque d'équipements b) Faible taux de rétention des fonctionnaires formés c) Faible capacité d'absorption des entrepreneurs locaux pour l'exécution des travaux de réhabilitation et d'entretien d) Caractère temporaire des emplois créés

	Réalisation 1.2 Ponts et points de drainage construits	Nombre de ponts et points de drainage construits	Environ 4 ponts et 229 points de drainage construits d'ici à la fin de 2011	a) Registre des décaissements b) Rapports et retour d'information sur le SIG c) Rapports d'étape trimestriels	*Mesures d'atténuation :* a) Il est prévu le renforcement des capacités du MPW, outre une allocation budgétaire suffisante et l'élaboration d'un plan de maintenance préventive des équipements acquis dans le cadre du projet
	Sous-composante 2 : Réhabilitation des infrastructures sociales Réalisation 2.1 : Infrastructures scolaires et sanitaires choisies réhabilitées	2.1. Nombre d'infrastructures scolaires et sanitaires réhabilitées	2.1.1 10 infrastructures scolaires et 10 infrastructures sanitaires réhabilitées		*Mesures d'atténuation (suite)* b) réformes de grande ampleur de la fonction publique et un programme de formation glissant assorti d'éléments de fidélisation
Réalisations	**Composante 2 : Renforcement des capacités pour l'entretien des infrastructures**				
	Réalisation 3.1 : Personnel du MPW formé en planification, conception et supervision de marché d'entretien utilisant des méthodes HIMO	3.1 % du marché de maintenance du pays, utilisant les méthodes à forte intensité de main-d'œuvre, conçues et supervisées par le MPW	3.1.1 Soixante (60) groupes constitués, comprenant 1500 personnes (dont 225 femmes au moins) participent aux travaux d'entretien utilisant des méthodes HIMO	a) Registre des décaissements b) Rapports et retour d'information sur le SIG c) Rapports d'étape trimestriels	*Mesures d'atténuation (suite)* c) Formation des entrepreneurs à la gestion technique et gestion des projets et marchés, et mise en place d'un programme durable d'appui en matière d'équipements (d) Créer une demande plus permanente par l'adoption par le MPW d'une stratégie d'entretien à forte intensité de main-d'œuvre parallèlement à des efforts de relance économique au niveau local
	Réalisation 3.2 : Petits entrepreneurs locaux formés aux méthodes HIMO, et dotés d'équipements nécessaires.	3.2 Entrepreneurs formés et faisant office de superviseurs de stagiaires, définissant les tâches, gérant les travailleurs et rendant compte des résultats	3.2.1 Dans les deux comtés, 70 % d'entrepreneurs formés et effectivement opérationnels d'ici à la fin de 2012		
	Réalisation 3.3 : Démonstration des travaux HIMO réussie et tenant compte du genre, notamment lutte contre le harcèlement sexuel, et sécurité	3.3 Au moins 225 femmes, soit 15 % des 1 500 personnes concernées, sont des femmes, toutes catégories confondues. Des groupes d'entretien communautaire sont créés et formés	3.3.1 Plus de 2 500 emplois permanents directs et indirects créés à l'horizon 2012, dont 15 % pour les femmes, toutes catégories confondues		
	Réalisation 3.4: Personnel du MPW, entrepreneurs et communautés locaux exposés aux meilleures pratiques d'entretien routier par des méthodes HIMO	3.4. Amélioration de la mise en œuvre de la maintenance au regard des enseignements tirés des voyages d'étude	3.4.1 Au moins un cas rapporté dans chaque comté d'ici à 2012		

	Composantes	**Source**	**Contributions**
Mesures clés	Composante 1: - Réhabilitation de 125km FTHR + services de consultants - Réhabilitation des infrastructures sociales (*6 cliniques/centres de santé)*		
	Composante 2 - Equipements fournis au MPW - Travaux d'entretien routier – Travaux de démonstration - Formation à l'entretien communautaire	BAD	5,00 millions d'UC
	Composante 3 - Gestion du projet (extension des contrats du personnel de la CEP) - Etude d'évaluation d'impact - Audit technique - Audit financier	GOL	0,25 million d'UC

Calendrier du projet

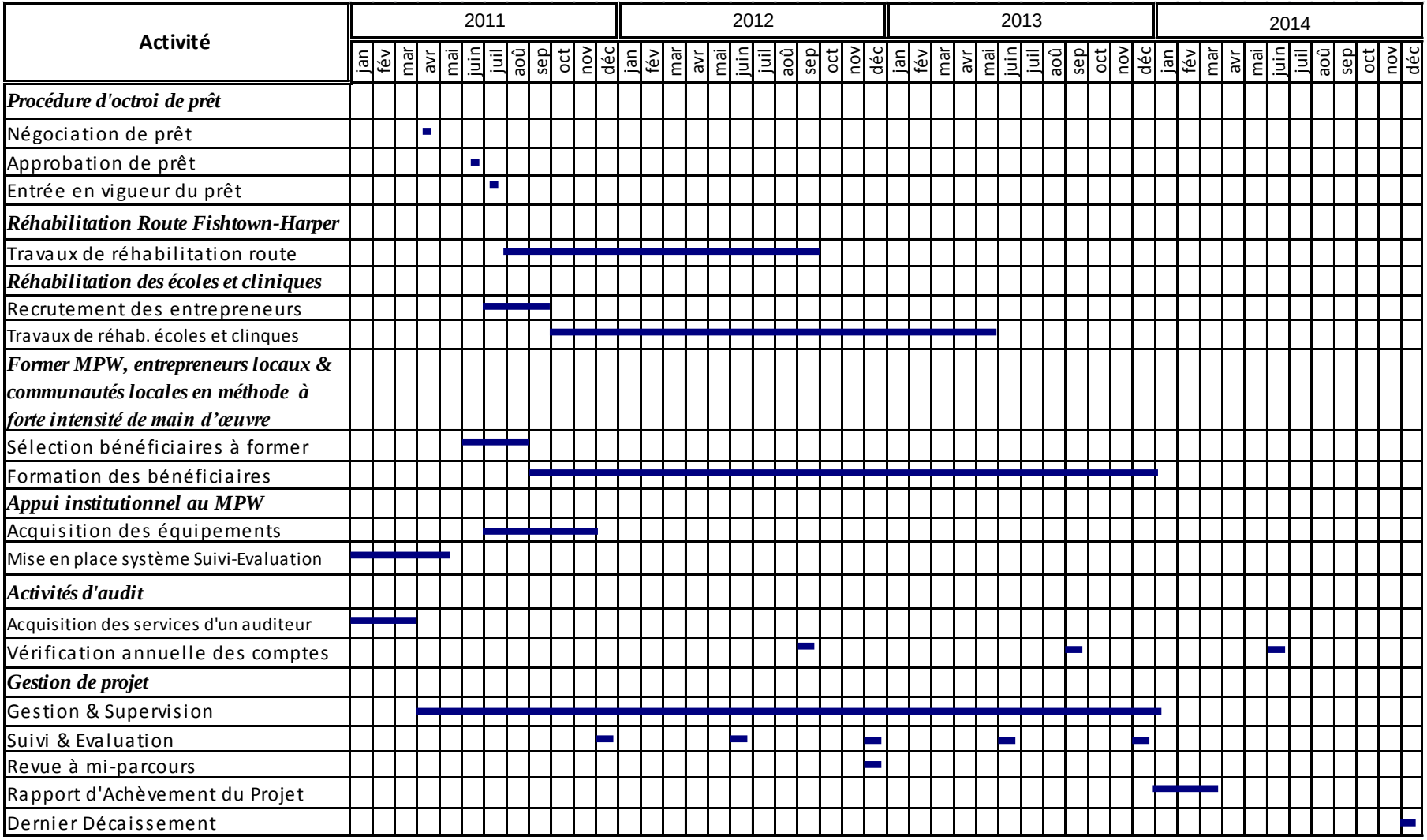

PROPOSITON VISANT L'OCTROI D'UN DON SUPPLÉMENTAIRE AU LIBERIA POUR LE PROJET DE TRAVAUX PUBLICS À FORTE INTENSITÉ DE MAIN D'ŒUVRE

RAPPORT ET RECOMMANDATION DE LA DIRECTION DU GROUPE DE LA BANQUE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

La Direction soumet le rapport et la recommandation ci-après relatifs à une proposition visant l'octroi d'un don supplémentaire de 5,00 millions d'UC, à la République du Liberia, pour le financement du Projet de travaux publics à forte intensité de main d'œuvre (TPFIMO).

I. AXE STRATÉGIQUE ET JUSTIFICATION

1.1. Liens entre le projet, la stratégie et les objectifs du pays

1.1.1 Le TPFIMO et le financement supplémentaire s'inscrivent dans le droit fil tant de la stratégie de la Banque pour le Liberia que de la Stratégie de réduction de la pauvreté du Liberia (LPRS). La Banque a approuvé la stratégie d'aide conjointe BAD/Banque mondiale (SAC) 2008-2011 pour le Liberia et l'éligible du pays à la Facilité en faveur des États fragiles (FEF) en décembre 2008[1]. Le but primordial de la SAC, qui a été prolongée jusqu'à 2012, est d'aider le pays à passer du redressement post-conflit à la promotion d'un développement durable. La SAC 2008-2011 s'articule autour de deux piliers, à savoir : « *Rétablissement des principales fonctions et institutions de l'État» et « Relance et facilitation de la croissance économique en faveur des pauvres »*. La SAC soutient la première LPRS (avril 2008 - juin 2011) axée sur quatre piliers, à savoir : i) Paix et sécurité, ii) Relance de l'économie, iii) Gouvernance et État de droit, iv) Infrastructure et services de base. Les questions transversales abordées dans la LPRS sont : l'égalité des sexes, le renforcement de la paix, la viabilité environnementale, le VIH/sida, les enfants et les jeunes, et le suivi-évaluation (S&E). Ces piliers sont identiques à ceux qui sous-tendent la Stratégie intérimaire de réduction de la pauvreté (SRP-I) finalisée en janvier 2007. La LPRS II devrait reposer sur les mêmes piliers que ceux mentionnés dans la SRP-I et la LPRS I. La SAC est alignée sur les piliers II, III, et IV de la LPRS, qui considère également les questions transversales, telles que le perfectionnement des cadres, l'égalité des sexes, l'environnement et la création d'emplois, comme étant des facteurs essentiels à prendre désormais en compte dans les programmes d'aide.

1.1.2 De manière générale, l'aide supplémentaire proposée vise essentiellement, à l'instar du projet initial, à soutenir deux principaux piliers de la LPRS et de la LPRS II, à savoir, la ***relance économique,*** d'une part***, et l'infrastructure et les services de base,*** d'autre part. L'aide supplémentaire vise à combler le déficit financier qui entrave l'achèvement de certaines activités clés du TPFIMO, notamment la réhabilitation de l'axe routier Fishtown-Harper (FTHR) longue de 125 km, la réhabilitation des infrastructures de prestation des services, principalement celle de six (6) cliniques et ce, dans le cadre de l'amélioration des services sociaux. Ce déficit financier découle de la hausse des coûts de construction, due aux retards dans le démarrage des travaux et aux modifications apportées par le ministère de la Santé et du Bien-être social (MHSW) aux normes de conception des

[1] La Banque mondiale a approuvé la SAC en avril 2009

cliniques et à leurs spécifications. La réhabilitation de la route devrait améliorer le trafic le long des corridors et rendre les marchés plus accessibles. Le projet contribuera par ailleurs à la réduction de la pauvreté dans les deux comtés visés, le Maryland et River Gee, et dans le pays en général, en facilitant davantage l'accès des zones et communautés riveraines aux marchés et aux services sociaux. Les infrastructures et services socioéconomiques fournis le long de l'axe routier accroîtront la capacité financière des pauvres, des femmes et autres groupes désavantagés. Pour la réhabilitation, il sera utilisé des techniques à forte intensité de main-d'œuvre.

1.1.3 La réhabilitation de la route et la réduction du temps de voyage et des coûts de transport sont des objectifs conformes à la Stratégie à moyen terme de la Banque (SMT 2008-2012) qui met un accent particulier sur le transport, en tant que service susceptible d'aider les économies des pays membres régionaux (PMR) à promouvoir l'objectif de réduction de la pauvreté poursuivi par la Banque. La FTHR est la seule liaison routière entre les comtés du sud-est du Liberia (River Gee et Harper) et le reste du pays. C'est également un tronçon de la transcôtière ouest-africaine de la CEDEAO qui relie Lagos (Nigeria) à Nouakchott (Mauritanie).

1.1.4 Après les quatorze années de guerre civile qui ont ravagé le Liberia, le nouveau gouvernement a réalisé des progrès remarquables dans la restauration de certains services et infrastructures de base, et dans la mise en place de mécanismes visant à promouvoir les droits humains, la bonne gouvernance, la croissance économique et les réformes du secteur public. Le pays manque toutefois de capacités institutionnelles et techniques et de ressources pour mettre en œuvre son programme de reconstruction et de développement national. Le projet contribue aux efforts de développement visant à reconstruire les infrastructures détruites et à créer des opportunités d'emplois pour la population, constituée à plus de 50 % de jeunes dont 85 %, selon les estimations, sont durement frappés par le chômage.

1.2. Justification de la participation de la Banque

1.2.1 Le GOL et ses partenaires financiers, notamment le Groupe de la Banque, ont mis l'accent sur la reconstruction des capacités infrastructurelles, institutionnelles et humaines du Liberia. L'appui supplémentaire au TPFIMO, objet du présent document, fait partie de la stratégie du gouvernement pour relancer les activités économiques, créer des opportunités d'emplois tant permanents que temporaires, en utilisant des méthodes à forte intensité de main d'œuvre, et accroître les compétences des travailleurs et des communautés locales. La réhabilitation de l'axe Fishtown-Harper (FTHR) dans le cadre du projet TPFIMO initial, améliorera l'accessibilité aux comtés du sud-est, difficiles d'accès, y compris en saison sèche et pratiquement isolées en saison des pluies. Le projet est conforme à la SAC qui met notamment l'accent sur la réhabilitation des infrastructures socioéconomiques et physiques du pays et sur la nécessité d'attirer les investissements du secteur privé, essentiels pour la relance des activités économiques.

1.2.2 L'utilisation de méthodes à forte intensité de main d'œuvre est considérée comme un moyen clé pour faire face à l'urgente nécessité de créer des emplois, étant donné le lien indéniable qui subsiste entre emploi des jeunes et sécurité. Le projet contribuera par ailleurs au renforcement des capacités des entreprises locales de construction, qui ont été minées par la *fuite des cerveaux*, les désinvestissements et la destruction des équipements. Etant donné que les travailleurs qui participeront à l'entretien routier à forte

intensité de main-d'œuvre seront issus des communautés riveraines des corridors routiers, le projet formera ces communautés à travers la constitution d'organisations communautaires de maintenance qui effectueront les petits travaux sur les réseaux routiers en cours de réhabilitation. Cette activité permettra de stimuler les communautés et renforcera l'appropriation des infrastructures publiques par les habitants de ces localités. Enfin, le TPFIMO et l'appui supplémentaire demandé couvrent la réhabilitation et la construction d'infrastructures sanitaires et scolaires, afin d'accroître l'accès des communautés rurales aux services de base. Ces aspects sont présentés en détail dans les annexes techniques.

1.2.3 Le financement supplémentaire permettra de prendre en charge certaines activités essentielles qui n'ont pu l'être dans le cadre du TPFIMO en raison de dépassements de coûts et de l'indisponibilité de ressources du GOL et des bailleurs de fonds. Les activités visées sont essentielles pour atteindre les objectifs de développement du projet, tels qu'ils ont été énoncés lors de l'évaluation initiale du TPFIMO. Elles comprennent : *la démonstration pratique des travaux d'entretien routiers, la fourniture d'équipements aux entreprises privées, et la fourniture* au Ministère des Travaux publics (MPW) *d'équipements pour le laboratoire des technologies de l'information.* Elles faisaient partie de la composante 2 du don initial en faveur du TPFIMO, mais les ressources y afférentes ont été réaffectées (avec l'accord de la Banque) à d'autres dépenses urgentes liées à la réhabilitation de l'axe routier Fishtown-Harper. Les partenaires financiers sont manifestement actifs dans le domaine de la réhabilitation routière, mais la Banque est seule à soutenir le GOL concernant ce corridor routier spécifique et le GOL n'a pas les moyens de combler ce déficit financier. Pour l'instant, la performance du projet est jugée globalement satisfaisante.

1.2.4 La demande d'aide supplémentaire reçue du GOL comprend un montant de 1,50 million d'UC pour la réhabilitation/reconstruction des infrastructures socioéconomiques, y compris les six cliniques restantes sur les dix prévues au moment de l'évaluation du don initial. Après l'évaluation du don initial et avant la mise en œuvre du projet, le ministère de la Santé et du Bien-être social (MOHSW) a adopté de nouvelles normes de conception pour les cliniques et les centres de santé or, dans le don initial de la Banque, le budget de cette sous-composante avait été calculé sur la base des normes alors en vigueur pour les établissements sanitaires. Avec les nouvelles normes définies par le MOHSW, l'allocation prévisionnelle ne suffisait à réhabiliter que quatre cliniques (sur les dix prévues). Le don supplémentaire sollicité dans le présent document permettra de financier la réhabilitation des six cliniques restantes – trois dans le comté de Maryland et trois dans celui de River Gee.

1.2.5 Le don supplémentaire proposé est conforme aux dispositions générales et spécifiques de la politique de la Banque de 1997 en matière de financement supplémentaire en faveur de projets et de programmes. En particulier, les articles suivants: i) Art. 4.6 et 4.7 : il n'est pas possible d'atteindre les objectifs fixés à l'évaluation du projet en raison des dépassements de coûts liés aux modifications apportées par le Ministère de la santé aux normes de conception des cliniques ; ii) Art. 4.8 : Le projet est à un stade d'exécution avancé et son achèvement apportera des avantages socioéconomiques aux populations dans un délai relativement court ; et iii) Art. 4.15 : le Projet a une notation générale en supervision « satisfaisante » ; le Gouvernement ne peut pas financer le dépassement de coûts et n'a pas pu mobiliser les fonds nécessaires auprès d'autres bailleurs de fonds ; le financement supplémentaire proposé est suffisant pour l'achèvement du Projet et il n'existe pas d'autres contraintes exogènes qui pourraient empêcher l'achèvement du Projet.

1.3. Coordination des interventions des bailleurs de fonds

1.3.1 La conception du projet tient compte de la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide, qui met l'accent sur les partenariats et sur le renforcement des systèmes nationaux de fourniture de l'aide. La Stratégie d'aide conjointe BAD/Banque mondiale (SAC) propose une vision partagée et une plateforme commune pour les interventions financées par les deux bailleurs de fonds afin d'harmoniser les instruments et, ainsi, accroître l'efficacité de l'aide et réduire les frais de transaction. La réhabilitation des axes routiers et le renforcement des capacités des entreprises libériennes est une priorité. Ce sont des activités qui bénéficient du soutien d'autres partenaires au développement, notamment la Banque mondiale, la Commission européenne (CE), la Mission des Nations Unies au Liberia (UNMIL), la GTZ, l'USAID, le PNUD et l'ASDI. La réhabilitation de l'axe routier Fishtown-Harper envisagée, complète la liaison routière entre Monrovia et Harper City, une intervention financée par ces bailleurs de fonds.

1.3.2 Des efforts ont été accomplis dans la conception des projets en vue de les harmoniser et compléter les actions d'autres bailleurs de fonds essentiels participant à la reconstruction du Liberia. Le projet complète les activités du Groupe de la Banque mondiale qui visent à promouvoir une croissance axée sur un secteur privé fort, susceptible d'accélérer la création d'emplois à travers des projets d'infrastructure à forte intensité de main d'œuvre, comme le prévoit le Pilier II de la LPRS (relance de l'économie). Le soutien de la BAD et du Groupe de la Banque mondiale aux infrastructures routières et de transport du pays vise à encourager le commerce et la prestation de services, conformément au Pilier IV (Infrastructure et services de base). En outre, ce projet soutient le développement à assise communautaire et les thèmes transversaux de la LPRS, à savoir l'égalité des sexes, la promotion de la paix, les enfants et les jeunes, ainsi que l'amélioration du suivi et de l'évaluation des interventions portant sur le développement. Enfin, l'approche HIMO proposée dans le présent projet est conforme aux initiatives en cours de l'Organisation internationale du travail (OIT), du Programme de redressement à assise communautaire financé par la CE, et du Programme d'initiatives communautaires au Liberia (LCIP), financé par l'USAID.

1.3.3 L'appui de la Banque à la réhabilitation des infrastructures en vue de fournir des services sociaux et de base bénéficiera du soutien financier d'autres bailleurs de fonds, à travers une enveloppe commune gérée par les différents ministères concernés. Par exemple, le MOHSW gère un fonds commun pour le financement des services de santé. Le programme pluriannuel indicatif de la CE pour le Liberia, adopté dans le cadre du X^{e} FED, se chiffre à 161,8 millions d'euros[2] et vise à soutenir les axes prioritaires du GOL tels qu'énoncés dans la LPRS. Il comprend la réhabilitation des infrastructures physiques de base, la fourniture de services sociaux tels que l'éducation et la santé, et le renforcement de la gouvernance par la fourniture d'un appui institutionnel et par le renforcement des capacités des institutions publiques.

1.3.4 En confiant la supervision des activités sectorielles au ministère des Travaux publics (MPW), le GOL renforce l'appropriation des interventions par les pouvoirs publics et améliore la coordination entre les bailleurs de fonds impliqués dans la réhabilitation des infrastructures. Le pilier Infrastructures et services de base de la LPRS est présidé par le MPW. Un comité technique de suivi a été créé pour le TPFIMO dans

[2] Commission européenne - Document de stratégie pays pour le Liberia (2008-2013) <http://ec.europa.eu/europeaid/where/acp/country-cooperation/liberia/liberia_en.htm> ; et <http://ec.europa.eu/development/icenter/repository/scanned_lr_csp10_en.pdf

chacun des comtés visés par le projet, afin de renforcer la coordination des actions des bailleurs de fonds aux niveaux sous-nationaux. La Cellule d'exécution des infrastructures (CEI) créée conjointement par la Banque mondiale et le GOL et rattachée au MPW, offre un cadre pour la coordination de tous les projets routiers. Elle organise des réunions régulières des bailleurs de fonds et des cellules d'exécution des projets impliquées dans le secteur.

II. DESCRIPTION DU PROJET

2.1. Composantes du projet

2.1.1 Le projet supplémentaire a maintenu les trois composantes du TPFIMO initial, à savoir : i) Réhabilitation des infrastructures socioéconomiques ; ii) Développement des capacités pour l'entretien des infrastructures ; et iii) Gestion du projet. Cependant, ne sont concernées que les activités spécifiques qui n'ont pas pu être financées dans le cadre du projet initial. Pour plus de détails, voir l'annexe technique B2.

Tableau 2.1
Composantes du projet

N°.	Titre de la composante	Coût est. (en millions d'UC)	Description de la composante
1	Réhabilitation des infrastructures socioéconomiques	0,35	▪ Sous-composante 1 – Services de consultants pour la supervision des travaux de réhabilitation de 125km de route FTHR - services de conception routière effectués dans le cadre du projet initial. Le coût estimatif est prévu pour les services de consultants pour la supervision des travaux.
		1,00	▪ Sous-composante 2 – Réhabilitation des infrastructures sociales *Six (6) cliniques/centres de santé devront l'être dans le cadre de l'aide supplémentaire pour parvenir au nombre total de 10 écoles et 10 cliniques, comme prévu à l'évaluation. * Dans le cadre du projet initial, seules 4 sur 10 cliniques ont été réhabilitées.*
		0,15	**Frais de gestion de LACE + chargés de projets – frais de gestion et extension du contrat de 2 chargés de projets*
2	Développement des capacités pour l'entretien des infrastructures	0,45	▪ Equipement pour le MPW – Equipement de laboratoire de Technologie d'Information (TI) + Camions bennes
		1,70	▪ Travaux d'entretien routier – Travaux de démonstration
		0,80	▪ Formation à l'entretien communautaire + Gestion et coordination par l'OIT
3	Gestion du projet	0,80	▪ Gestion du projet (Extension des contrats – Personnel CEP) ▪ Assistance Technique (Expert en acquisitions et Environnementaliste) ▪ Etude d'évaluation d'impact ▪ Audit technique ▪ Audit financier

2.2. Solution technique retenue et autres options explorées

2.2.1 Toutes les composantes qui seront mises en œuvre dans le cadre du don supplémentaire conserveront leur forme initiale, telle que retenue à l'évaluation, à deux exceptions près (recrutement d'un consultant pour la supervision des travaux routiers et modification des spécifications concernant la réhabilitation des six cliniques restantes). L'étude technique et l'étude de faisabilité détaillée sur la réhabilitation de la route Fishtown-Harper longue de 125 km, ont été achevées dans le cadre du don initial par un cabinet d'ingénieurs-conseils (BNETD) dont les services ont été acquis pour le projet. En ce qui concerne cette sous-composante du projet, aucune autre solution technique n'a été explorée dans le cadre du don supplémentaire car les études techniques récemment achevées ont été validées comme étant la meilleure des options. Cependant, le budget prévoit l'acquisition des services d'un Consultant pour la supervision des travaux routiers.

2.2.2 S'agissant de la sous-composante 2 (Réhabilitation des infrastructures sociales) des études techniques détaillées ont été effectuées par la LACE dans le cadre du don initial et ce, de concert avec les ministères de l'Education, de la Santé et du Bien-être social. L'une des solutions de rechange explorées pour cette composante a été d'abandonner l'idée de réhabiliter les six cliniques. Cette option n'a pas été retenue du fait des engagements déjà pris vis-à-vis de la communauté. L'on a également envisagé la réhabilitation des cliniques conformément aux anciennes normes, en raison des contraintes de coût. Cette solution a été rejetée d'autant plus que la réhabilitation des cliniques aux nouvelles normes de conception a été jugée impérieuse pour garantir l'efficacité des prestations. Une analyse détaillée du coût de construction/réhabilitation des six cliniques restantes conformément aux spécifications des nouvelles normes de conception approuvées par le gouvernement, a été effectuée en consultation avec le GOL durant la mission d'évaluation. Les estimations comprennent les travaux physiques, notamment un système mécanisé d'approvisionnement en eau, les équipements et le mobilier pour les centres de santé.

2.3. Type de projet

2.3.1 Le projet est une opération autonome devant être financée par la Banque et le GOL. Le projet complètera les travaux/objectifs du TPFIMO initial. Les interventions des partenaires au développement dans le secteur du transport routier sont toutes exécutées sous cette forme (projet d'investissement) en utilisant une approche programme ou projet.

2.4. Coût du projet et modalités de financement

2.4.1 **Le coût estimatif du projet, taxes et droits non compris, est de 5,25 millions d'UC, dont 1.90 millions d'UC en devise et 3,35 millions d'UC en monnaie locale.** Les coûts estimatifs détaillés du projet, par composante et par catégorie de dépenses, sont présentés dans l'annexe technique B2 et résumés dans les tableaux 2.3-2.7 ci-dessous.

Tableau 2.3
Coût estimatif du projet par composante (en millions d'UC)

Composantes	Devise	ML	Total	% devise
Réhabilitation des infrastructures socioéconomiques	0,60	0,90	1,50	40%
Renforcement des capacités d'entretien pour les infrastructures	1,30	1,65	2,95	44%
Gestion du projet	-	0,80	0,80	0%
Total coût du projet	**1,90**	**3,35**	**5,25**	**36%**

Note: Les taux de change figurent dans la partie introductive du présent rapport (page (i)). [1UC = 1,57305 USD]

Tableau 2.4
Coût du projet par catégorie de dépenses (en millions d'UC)

Catégorie	Devise	ML	Total	% devise
Travaux	1,00	2,10	3,10	32 %
Services	0,55	0,80	1,35	41 %
Biens	0,35	0,45	0,80	44 %
Total coût du projet	**1,90**	**3,35**	**5,25**	36 %

2.4.2 Le projet proposé sera financé par la Facilité en faveur des Etats Fragiles (FEF –Pilier I) (5,00 millions d'UC) et le GOL (0,25 million d'UC).

Tableau 2.5
Calendrier des dépenses par composante (en millions d'UC)

Composante	2011	2012	2013	2014	Total
Réhabilitation des infrastructures socioéconomiques	0,38	0,74	0,38	-	1,50
Renforcement des capacités d'entretien pour les infrastructures	0,60	1,30	0,70	0,35	2,95
Gestion du projet	0,20	0,30	0,15	0,15	0.80
Total coût du projet	**1,18**	**2,34**	**1,23**	**0,50**	**5,25**

Tableau 2.6
Sources de financement (en millions d'UC)

Source	Devise	ML	Total	% du coût total du projet
Don FEF	1,90	3,10	5,00	95%
GOL		0,25	0,25	5%
Total coût du projet	**1,90**	**3,35**	**5,25**	**100%**

Tableau 2.7
Coût du projet par catégorie de dépenses (FEF uniquement) (en millions d'UC)

Catégorie	Devise	ML	Total	% devise
Travaux	1,00	2,10	3,10	32 %
Services	0,55	0,55	1,10	50 %
Biens	0,35	0,45	0,80	44 %
Total coût du projet	**1,90**	**3,10**	**5,00**	**38 %**

2.5. Domaine d'intervention et bénéficiaires du projet

2.5.1 Deux comtés, River Gee et Maryland, situés au sud-est du Liberia, constituent la zone d'intervention du projet (voir *appendice III*). Ces comtés ont été, dans une large mesure, négligés en termes de flux d'aide, en raison essentiellement de l'inaccessibilité de la région. En dépit des travaux de réfection sommaires réalisés par la MINUL, la zone demeure pratiquement isolée du reste du pays pendant la saison des pluies. Le chômage demeure également une grande préoccupation dans ces comtés. Le petit commerce, le travail occasionnel et les activités agricoles à petite échelle constituent le poumon économique de ces comtés où les projets communautaires ciblant les jeunes et les femmes offrent des opportunités d'emploi limitées.

2.5.2 Le projet vise cinq catégories de bénéficiaires, notamment : i) les populations locales riveraines de l'axe routier Fishtown-Harper ; ii) les transporteurs ; iii) le personnel du MPW qui sera formé à l'utilisation des méthodes à forte intensité de main-d'œuvre dans les secteurs de la construction et de l'entretien routier ; iv) le personnel des petites entreprises de construction locales qui bénéficieront a) d'une formation sur les questions techniques, managériales et commerciales en rapport avec la construction et l'entretien d'infrastructures par l'utilisation de méthodes à forte intensité de main-d'œuvre et b) d'une dotation en équipements de base pour les méthodes à forte intensité de main-d'œuvre ; et v) les 60 groupes d'entretien communautaires (y compris un nombre important de femmes) qui seront constitués, formés et engagés par le projet pour la démonstration des méthodes à forte intensité de main-d'œuvre, et qui seront rémunérés à l'occasion. Les avantages sont présentés en détail dans l'annexe technique A.

2.6. Processus participatif pour l'identification, la conception et la mise en œuvre du projet

2.6.1 Le GOL a manifesté son intention de solliciter un financement en complément du don TPFIMO dont il bénéficie déjà au cours de divers échanges avec la Banque, notamment: i) à l'occasion de la revue à mi-parcours de la SAC et de l'évaluation de la performance du portefeuille-pays (EPPP) en juillet 2010 ; ii) lors de la mission de coordination et de supervision du TPFIMO organisée par OSVP en août 2010 ; et iii) à travers la demande officielle d'un financement supplémentaire adressée à la Banque dans une lettre du gouvernement datée du 4 octobre 2010.

2.6.2 La Banque a entrepris en novembre-décembre 2010, une mission à la fois de supervision du projet TPFIMO existant et de pré-évaluation de l'appui supplémentaire officiellement sollicité par le gouvernement. L'équipe de la Banque s'est entretenue avec le GOL (MPW, MOHSW et ministère des Finances), les partenaires au développement (Banque mondiale, PNUD, USAID, UE et GTZ) et les partenaires d'exécution du TPFIMO (OIT et LACE) sur la proposition d'assistance supplémentaire. Lors de la RMP et durant la mission de supervision de novembre-décembre 2010, les performances de la LACE et de l'OIT ont été jugées globalement satisfaisantes. Les modifications apportées par le ministère de la Santé aux normes de conception des cliniques et les dépassements de coût des travaux de réhabilitation de la route Fishtown-Harper (offres financières supérieures aux estimations faites à l'évaluation) ont contraint le GOL à solliciter un financement supplémentaire, l'objectif étant de réaliser l'ensemble des activités et d'atteindre les objectifs du projet, tels que définis à l'évaluation. La mission a passé en revue les documents du projet et recueilli des informations additionnelles sur les politiques, stratégies et cadres institutionnels de ministères/organismes clés. L'information recueillie a servi de base aux discussions avec le GOL et d'autres parties prenantes, notamment les populations des deux comtés, sur les modalités éventuelles de mise en œuvre, les rôles, les responsabilités et la structure organisationnelle requise pour le financement supplémentaire. Les discussions avec les partenaires au développement ont porté principalement sur le renforcement de l'harmonisation et sur la nécessité de veiller à la complémentarité des divers efforts de reconstruction du Liberia, s'agissant notamment des infrastructures sociales et productives.

2.7. Expérience du Groupe de la Banque, leçons prises en compte dans la conception du projet

2.7.1 Les leçons apprises au cours des opérations d'aide au Liberia et à d'autres pays sortis de crise ont été prises en compte dans le TPFIMO et dans la présente proposition. Il s'agit notamment de : retards importants dans la satisfaction des conditions préalables au décaissement ; faiblesse de capacité de la cellule d'exécution du projet (CEP) rattachée au MPW, concernant notamment les règles régissant les acquisitions et les procédures financières de la Banque ; absence d'un système de comptabilité approprié ; et faiblesse de la capacité de suivi et d'évaluation (S&E). Au vu de ces enseignements, le projet envisagé sera, à l'instar du TPFIMO, exécuté par une cellule spéciale d'exécution, avec l'appui de la cellule d'exécution des infrastructures (CEI) rattachée au MPW. Celle-ci est mieux équipée et plus étoffée en personnel, et elle fournit déjà un appui technique à la CEP du TPFIMO. Un expert en acquisition sera recruté dans le cadre du don supplémentaire pour appuyer la CEP. Le gouvernement effectue actuellement un audit financier/du personnel en vue d'harmoniser la CEP du TPFIMO et la CEI. Il soumettra à la Banque les documents pertinents sur la question, présentant les perspectives à court, moyen et long termes de la CEI, ainsi que les incidences sur les modalités de mise en œuvre du TPFIMO et sur l'assistance supplémentaire proposée. D'autres leçons sont présentées dans l'annexe technique B.1.

2.7.2 En outre, la cellule de gestion financière du projet (CGFP), rattachée au Ministère des Finances (MOF) et qui dispose d'un bon système de comptabilité, sera chargée de la gestion financière du projet, conformément à la pratique gouvernementale. La CEI a recruté un expert en gestion financière/comptable qui travaille en étroite collaboration avec la CGFP. Le don supplémentaire comprend le perfectionnement continu du personnel de la CEP, par exemple, le renforcement des connaissances des experts en passation des marchés, gestion financière et comptabilité sur les règles et procédures pour l'acquisition des biens et services de la Banque ainsi que sur les règles régissant les décaissements.

2.7.3 La Banque a relevé le manque de capacité du MPW à assurer la protection environnementale et son incidence sur la CEI/MPW et, partant, sur le TPFIMO. L'assistance supplémentaire permettra de pallier cette situation. Un environnementaliste sera recruté pour mettre à jour et assurer le suivi de la mise en œuvre du PGES. Le recrutement interviendra à l'entrée en vigueur du don supplémentaire, pour une durée de 4 mois.

2.7.4 Le nombre de conditions préalables au décaissement a également été rationnalisé. Les conditions relatives à l'ouverture de comptes bancaires, à la désignation d'un coordonnateur de projet et au recrutement de personnel pour la CEP ont été supprimées, puisqu'elles sont désormais sans objet.

2.8. Indicateurs de performance clés

2.8.1 Les indicateurs clés en matière d'impact portent sur la réduction du chômage et l'incidence de la pauvreté dans les communautés riveraines du corridor du projet. Le but sectoriel du TPFIMO et du don supplémentaire est d'améliorer les moyens d'existence productifs et la prestation de services. L'objectif spécifique du projet est de réhabiliter les infrastructures socioéconomiques, d'améliorer les capacités d'entretien des infrastructures et d'encourager le développement local.

2.8.2 Les indicateurs de résultat spécifiquement liés à l'assistance supplémentaire sont les suivants : accroissement de l'accès des femmes aux services de santé maternelle ; amélioration de l'accès aux principaux marchés, et mise en place d'un système d'entretien durable utilisant des méthodes à forte intensité de main-d'œuvre.

III. FAISABILITÉ DU PROJET

3.1. Performance économique et financière

En se fondant sur l'évaluation initiale, le taux de rentabilité économique du TPFIMO devait se situer dans une fourchette de 20 à 26 %. En effet, l'expérience internationale a démontré que les investissements réalisés dans la construction d'axes routiers ruraux primaires, comme la route Fishtown-Harper, ont généralement un taux de rendement de cet ordre. Pour la présente opération d'aide supplémentaire, il est donc prévu un taux de même niveau.

3.2. Impact environnemental et social

Environnement

3.2.1 Conformément aux politiques de protection environnementale et sociale, l'opération d'assistance supplémentaire a été classée en catégorie 2, à l'instar du projet initial. Les travaux routiers à forte intensité de main-d'œuvre du projet ne devraient pas avoir d'impacts négatifs majeurs, d'autant plus qu'il s'agira de marchés de petite et moyenne envergure, simples en termes de construction, et exécutés en fonction de l'emprise de la voie actuelle ; ils ne devraient donc pas entraîner des acquisitions de terrain ou des déguerpissements de populations. L'analyse environnementale effectuée confirme que les impacts environnementaux et sociaux potentiels des routes retenues seront immédiats, temporaires, localisés, relativement insignifiants et qu'ils requièrent la mise en œuvre de plans spécifiques de gestion pour les travaux. Un plan de gestion environnementale et sociale (PGES) a été élaboré par le GOL, en collaboration avec l'Agence de protection de l'environnement(APE). Le projet en assure actuellement la mise en œuvre (voir l'annexe technique B.8).

3.2.2 Dans le cadre du financement supplémentaire, la capacité du MPW sera renforcée afin d'améliorer la mise en œuvre du Plan de gestion environnementale et sociale (PGES). La Cellule d'exécution des infrastructures du Ministère des travaux publics compte un environnementaliste à plein temps qui assure, en collaboration avec l'Agence de protection de l'environnement du Liberia, le suivi annuel de la mise en œuvre du PGES du TPFIMO. L'APE et le MPW estiment que l'exécution du PGES est pour l'heure satisfaisante, d'autant plus que les entrepreneurs mettent minutieusement en œuvre les mesures d'atténuation recommandées dans le PGES. Cependant, du fait de la multitude d'activités et/ou de projets dont est chargé le MPW, la pression sur le personnel est extrêmement forte. Le don supplémentaire prévoit par conséquent la mise à disposition/le recrutement d'un environnementaliste qui apportera un soutien technique à la CEI/MPW pour la mise à jour et le suivi de la mise en œuvre du PGES.

Changement climatique

3.2.3 La conception des travaux de génie civil (réhabilitation des routes, écoles et cliniques) comprend divers facteurs visant à faciliter l'adaptation au changement climatique, principalement aux évènements extrêmes, tels que les sécheresses et les inondations dans la zone d'intervention du projet. Il s'agit notamment de : i) qualité de la conception et réhabilitation des ouvrages de drainage (buses, collecteurs d'eau de pluie, protection de digue et de flanc); ii) remblaiement optimal; iii) hauteur/élévation appropriées des fondations de construction ; iv) disponibilité de forages dans toutes les cliniques.

3.2.4 Bien qu'il n'existe aucune donnée de référence sur les émissions de CO_2 dans la zone d'intervention du projet, les émissions de CO_2 dans l'atmosphère devraient s'intensifier avec l'accroissement du trafic sur l'axe Fishtown-Harper. Pour atténuer l'impact du changement climatique, il est prévu de : i) limiter le défrichement à l'emprise de la voie ; ii) remettre les emprunts en parfait état ; iii) effectuer le moins de défrichement possible pendant les travaux de construction.

Genre

3.2.5 Les activités du projet prévoient de mettre l'accent sur la participation des femmes et leur autonomisation financière. Au moins 15 % des bénéficiaires des activités de création d'emplois et de renforcement des compétences, toutes catégories confondues, seront des femmes. Le projet met en œuvre une politique d'égalité de rémunération pour des emplois similaires afin de sécuriser les revenus des femmes, et veillera à ce que les femmes accèdent au même titre que les hommes aux emplois disponibles, notamment ceux liés à la prise de décision et à la supervision. La question du genre est intégrée dans tous les aspects des projets (notamment la lutte contre le harcèlement sexuel et les questions de sécurité). Un spécialiste en genre détaché auprès de la CEP sera chargé du suivi de la prise en compte des préoccupations spécifiques aux femmes. La composante Services sanitaires met également l'accent sur les questions spécifiques aux femmes (santé maternelle et de la reproduction), ce qui contribuera à la baisse de la mortalité maternelle. Actuellement, les femmes ne représentent que 5 % des travailleurs du projet. Il y a donc lieu de veiller particulièrement, dans le cadre de la présente proposition de don, à accroître la participation des femmes au projet.

Questions sociales

3.2.6 Utiliser des méthodes à forte intensité de main-d'œuvre pour les travaux de réhabilitation des routes semble être un moyen efficace pour résoudre le problème pressant de la création d'emplois, pour les jeunes notamment. Le processus de relance économique et de création d'emplois a été plus lent qu'il ne le fallait pour améliorer sensiblement les niveaux de vie de la majeure partie de la population libérienne. Il a non seulement permis d'offrir des emplois temporaires aux populations locales, notamment à la jeunesse, mais également de les former, les rendant ainsi plus compétitifs sur le marché du travail pour des emplois similaires. L'effectif actuel du TPFIMO comprend environ 26 % de jeunes de moins de 30 ans. Dans le cadre de la mise en œuvre de la présente proposition, davantage d'efforts seront consentis pour maintenir, voir dépasser ce niveau.

3.2.7 L'amélioration de l'accessibilité du fait de la réhabilitation de cet axe routier devrait induire une transformation économique et agricole dans la zone d'influence du projet et accroître ainsi les revenus de la population. La réhabilitation de la route Fishtown-Harper devrait créer directement plus de 270 000 journées de travail. En outre, en raison de l'approche de formation sur le tas adoptée par le projet, environ 600 km de routes de desserte seront entretenus pendant une période de trois ans, entraînant ainsi la création de plus de 120 000 travailleurs-jours et au moins 2 500 emplois directs et indirects.

3.2.8 A court et moyen terme, les revenus engrangés par les communautés participant aux travaux publics à forte intensité de main-d'œuvre renforceront la sécurité alimentaire dans la zone et accroîtront les avoirs de la communauté. Les coûts de transport seront également réduits. La baisse du temps de voyage plus une baisse réelle des frais de transport constitueront des avantages économiques pour les populations résidant dans la zone même du projet et pour le pays, de manière plus générale.

3.2.9 La participation communautaire aux activités du projet renforcera les résultats positifs en matière d'équité sociale, d'une part i) en réduisant l'isolement et en améliorant l'accès aux services sociaux et aux marchés par les pauvres et, d'autre part ii) en améliorant l'inclusion sociale de certains groupes comme les ex-combattants, les femmes, etc. Le projet aura un impact sur la *réduction de la pauvreté et sur le développement local*, à travers le renforcement des capacités du personnel du MPW dans l'utilisation des méthodes à forte intensité de main-d'œuvre, la constitution de 60 groupes d'entretien communautaires, comprenant 1 500 personnes, et l'amélioration de l'accès aux services sociaux, avec la réhabilitation de certaines écoles, infrastructures sanitaires et routes de desserte.

Réinstallation involontaire

3.2.10 La mise en œuvre du projet n'entraînera pas de réinstallation involontaire. Le PGES confirme le fait que les travaux à effectuer seront de petite et moyenne ampleur, simples en termes de construction, qu'ils seront exécutés en fonction de l'emprise de la voie actuelle et, qu'en conséquence, ils ne nécessiteront ni acquisition de terrains ni déguerpissement de populations.

IV. MISE EN ŒUVRE

4.1. Modalités de mise en œuvre

4.1.1 Le ministère des Travaux publics (MPW) assurera l'exécution du projet d'assistance supplémentaire, comme ce fut le cas pour le TPFIMO. Un comité de pilotage du projet (CPP), présidé par le Vice-ministre du MPW chargé des services techniques et comprenant un représentant des ministères des Finances, du Travail, de la Jeunesse et de l'Intérieur, sera chargé de la supervision générale du projet et de l'orientation stratégique. Le BIT et la LACE seront également représentées au sein du CPP, en qualité de chargés de la mise en œuvre de composantes spécifiques du projet. La Cellule d'exécution du projet(CEP) rattachée au MPW, sera chargée de la gestion quotidienne du projet. La CEP compte un Coordinateur du Projet, un expert en suivi/évaluation, un expert en acquisitions, un ingénieur en transports, un expert genre, et un comptable/expert en gestion financière. Par ailleurs, un Comité technique de suivi (CTS) a été créé dans chacun des comtés du projet (Maryland et River Gee). Il comprend le surintendant du comté, l'ingénieur résident du MPW et les services compétents du district, et vise à faciliter le suivi de l'exécution du projet au niveau

local et la coordination avec d'autres initiatives en cours dans le comté. L'OIT et la LACE seront impliquées dans l'exécution de certains volets du projet, conformément à des responsabilités spécifiques définies avec le GOL dans les contrats de gestion déléguée conclus dans le cadre du TPFIMO.

4.1.2 La CEP, par le biais du MPW, a délégué l'exécution de la sous-composante 2 de la composante I à la LACE, qui est un organisme autonome créé par le GOL pour la mise en œuvre des infrastructures socioéconomiques à assise communautaire. La décision de recourir à la LACE pour l'exécution de cette composante se justifie par : i) son expérience dans la mise en œuvre d'infrastructures socioéconomiques ; ii) l'appui technique dont bénéficie cet organisme de la part de la Banque mondiale ; iii) la disponibilité d'un nombre suffisant de personnel, doté de compétences diverses et appropriées pour assurer l'exécution de cette composante ; et iv) sa présence opérationnelle dans les deux comtés où le projet est exécuté.

4.1.3 L'OIT continuera à participer à certains volets de la composante 2, en qualité de partenaire d'exécution, comme elle l'a fait pour le TPFIMO initial. Le contrat de gestion déléguée en vigueur entre le GOL/MPW et l'OIT sera révisé en vue d'en étendre le terme. L'OIT a pris en charge le coût d'acquisition des services d'un conseiller technique à plein temps, spécialiste des méthodes à forte intensité de main-d'œuvre, pour la supervision de l'exécution quotidienne du TPFIMO initial; ce soutien sera maintenu pendant la durée de l'assistance supplémentaire. En outre, dans le cadre de ses activités parallèles, l'OIT fournira une assistance technique pour la mise en œuvre des recommandations de l'étude de faisabilité d'un plan d'équipement pour les petits entrepreneurs.

Modalités de gestion financière

4.1.4 Les responsabilités en ce qui concerne la gestion financière du projet, incomberont à la SCE dont le personnel comprend un spécialiste des acquisitions et un spécialiste de la gestion financière/comptable. La cellule de gestion financière du projet (CGFP) rattachée au ministère des Finances (MOF) apporte un soutien pour la passation des marchés et la gestion financière du projet. La CGFP dispose d'un bon système de comptabilité et son appui à la CEP est conforme à la décision du gouvernement de centraliser les tâches de gestion financière des projets financés par les bailleurs de fonds. Le spécialiste de la gestion financière, le comptable et le spécialiste des acquisitions travaillent en collaboration avec la CGFP. Cependant, la CGFP a assumé ces dernières années, des responsabilités bien plus étendues que prévu – elle gère actuellement les comptes de 39 projets financés par les bailleurs de fonds, contre 12 à la fin de 2009. La CEP a par conséquent recruté un consultant en gestion financière spécifiquement pour les activités du projet, tandis que la CGFP fournit des services d'appui. La coordination entre la CEP et la CGFP est fondée sur un protocole d'accord signé entre le ministère des Travaux publics (MPW) et le ministère des Finances (MOF), et qui définit les responsabilités et les niveaux de services attendus des deux parties. Ces modalités sont maintenues pour l'assistance complémentaire. La CGFP comprend un chef de cellule (doté de qualifications internationales en comptabilité, jugées acceptables pour la Banque), un comptable et un vérificateur de compte interne. De plus, l'assistance supplémentaire comprend le perfectionnement continu du personnel de la CEP, notamment le renforcement des connaissances des spécialistes de la passation des marchés, de la gestion financière et celles des comptables sur les règles et procédures relatives à l'acquisition des biens et travaux de la Banque.

Dispositions relatives à l'acquisition des biens, travaux et services

4.1.5 Toute acquisition de biens, travaux et services, financée par la Banque, se fera conformément aux règles et procédures de la Banque pour l'acquisition des biens et des travaux ou, selon le cas, à ses règles et procédures pour l'utilisation des consultants, en utilisant les documents-types d'appel d'offres appropriés de la Banque. La CEP sera responsable de toutes les activités relatives à l'acquisition des travaux, biens et services. Les ressources, la capacité et l'expertise de la CEP ainsi que les dispositions relatives à l'acquisition des biens et travaux sont présentées en détail dans l'annexe technique B5.

4.1.6 Les travaux de génie civil pour les infrastructures sociales (6 cliniques) seront exécutés sur la base d'un appel d'offre national (AON), scindés en six (6) contrats (une clinique par entrepreneur). L'expérience des travaux précédents (4 cliniques et 10 écoles) met en évidence l'incapacité des entrepreneurs locaux à assurer l'exécution de différents travaux sur plus d'un projet à la fois, ce qui a eu des incidences sur la progression des travaux. La passation des marchés des dix (10) forages mécanisés qui seront réalisés pour les cliniques/centres de santé se fera par AON en un lot unique. Les travaux de démonstration des méthodes à forte intensité de main-d'œuvre seront exécutés conformément au Manuel d'entretien élaboré par l'OIT. Les marchés spécifiques pour les travaux de démonstration seront scindés en petits lots, la valeur de chaque lot n'excédant pas 0,10 million d'UC.

4.1.7 Biens: L'acquisition d'équipements de laboratoire de Technologie d'Information et de camions bennes pour un montant total de 0,32 million d'UC et une valeur individuelle supérieure à 0,10 million d'UC se fera par appel d'offre national. Les autres biens tels que les équipements et le mobilier dont la valeur par contrat n'excède pas 0.05 million d'UC, pour un total de 0,15 million d'UC seront acquis par consultation des fournisseurs à l'échelon local.

4.1.8 Services de consultants et formation : Les services de la LACE continueront d'être utilisés pour la gestion des infrastructures sociales (cliniques), comme pour le projet initial. L'acquisition des services de formation en entretien communautaire se fera conformément au Manuel d'entretien approuvé par la Banque. Ce volet sera scindé en petits lots pour les 60 groupes d'entretien communautaires qui seront constitués et engagés pour les travaux de démonstration. Un consultant en supervision a été recruté avec le concours de la Banque, pour les travaux routiers. Il sera rémunéré sur les ressources du présent don supplémentaire. Les services du personnel de la CEP (coordonnateur de projet, expert en suivi et évaluation, expert en approvisionnements, ingénieur de transport, expert en genre et comptable/expert en gestion financière) seront maintenus dans le cadre du don supplémentaire. En plus, un expert en acquisitions, un environnementaliste, un consultant pour la réalisation de l'étude d'impact du projet et un consultant pour la réalisation l'audit technique seront recrutés en suivant les procédures de la Banque.

4.1.9 Coûts de fonctionnement : Tous les articles financés dans le cadre des coûts de fonctionnement pour la gestion du projet seront acquis conformément aux procédures publiques jugées acceptables par le Fonds.

4.1.10 Les documents suivants seront soumis à la revue et à l'approbation de la Banque avant leur publication : les informations spécifiques sur les acquisitions, les listes restreintes et les demandes de propositions (DDP), y compris les termes de référence pour les services de consultants et les instituts de formation ; les listes, les plans, les spécifications, les dossiers d'appel d'offres, les rapports d'évaluation des offres et les projets de contrat.

4.2. Suivi

4.2.1 La CEP et la Banque assumeront diverses responsabilités concernant le suivi et l'évaluation du projet mais elles devront effectuer certaines tâches conjointement. Le projet sera mis en œuvre sur une période de 24 mois à compter de l'entrée en vigueur du don, prévue au cours du troisième trimestre 2011. Au moins deux missions de supervision, judicieusement dosées en matière de compétences, seront organisées par an, tandis qu'une revue à mi-parcours sera effectuée vers la fin de 2012. La CEP comprend un expert en suivi – évaluation spécialement chargé du suivi des progrès et des indicateurs. En outre, l'OIT a élaboré un cadre solide pour le S&E et pour le SIG, et des données ont été collectées en vue d'une analyse de base ; celles-ci devraient faciliter le processus S&E. La présente intervention fournira également à la CEI des outils TI qui permettront d'améliorer le système S&E du projet et de créer un pool de ressources humaines, de matériels et d'équipements pour le secteur de la construction.

4.2.2 Les indicateurs devant faire l'objet d'un suivi particulier dans le cadre de l'assistance supplémentaire sont les suivants : nombre d'installations sanitaires réhabilitées qui sont fonctionnelles ; pourcentage, au niveau national, de marchés d'entretien utilisant des méthodes à forte intensité de main-d'œuvre conçues et supervisées par le MPW ; et nombre d'entrepreneurs formés et faisant office de superviseurs de stagiaires, définissant les tâches, gérant les travailleurs et rendant compte des résultats.

4.2.3 **Un Comité de pilotage du projet (CPP), présidé par le Vice-ministre du MPW pour les services techniques, sera chargé de la supervision du projet dans son ensemble et de l'orientation stratégique.** Le CPP comprend un représentant de chacun des ministères suivants : Finance ; Travail ; Jeunesse ; et Affaires internes. L'OIT et la LACE, en leur qualité d'organismes commis à l'exécution de composantes spécifiques du projet, seront également représentées au sein du CPP.

4.3. Gouvernance

4.3.1 Au Liberia, la gouvernance s'est améliorée depuis la fin de la guerre. Un gouvernement démocratiquement élu et un parlement bicaméral sont désormais en place et fonctionnent correctement. Le gouvernement et le parlement ont fait preuve d'un engagement total à renforcer et améliorer tous les aspects de la bonne gouvernance dans le pays, et à lutter contre la corruption. Le droit est largement respecté et les institutions garantes de la bonne gouvernance, notamment la Commission judiciaire, la Commission de la gouvernance et la Commission d'audit fonctionnent. La Commission de la gouvernance, récemment créée, est chargée de mettre en œuvre des activités visant à soutenir les réformes politiques et juridiques, l'éducation civique, l'identité nationale et la vision nationale, le système d'intégrité nationale. Plus précisément, une Commission anticorruption indépendante habilitée à engager des poursuites, a été créée. En peu de temps, la lutte contre la corruption au Liberia a progressé.

4.3.2 La guerre a eu une incidence négative sur la gouvernance financière au Liberia mais le pays se relève aujourd'hui des échecs du passé pour rebâtir son système de gestion financière. Le DFID, la BM et la BAD ont pris l'engagement d'aider le pays à mettre au point un système de gouvernance financière approprié. Leurs efforts sont coordonnés par le biais du mécanisme du Programme de gouvernance et de gestion économique (GEMAP) auquel participent la Banque et d'autres bailleurs de fonds, dont la Banque mondiale. Le

programme vise à : i) consolider l'assiette de revenu du Liberia ; ii) améliorer la gestion budgétaire et des dépenses ; iii) améliorer les pratiques en matière d'acquisition de biens et services et l'octroi de concessions ; iv) concevoir des processus pour lutter contre la corruption ; v) soutenir les principales institutions de l'État ; et vi) renforcer les capacités. La BAD finance actuellement le Projet d'appui institutionnel pour la gestion économique et la bonne gouvernance, qui vise à améliorer l'analyse et l'élaboration de la politique macro-fiscale, la collecte des recettes et leur suivi, la préparation budgétaire, ainsi que le suivi et l'exécution budgétaires.

4.3.3 La Banque mondiale soutient l'amélioration de la gouvernance financière du Liberia à travers le Projet de renforcement de la gestion financière et des capacités. Le projet aide le pays à améliorer l'efficacité et la transparence dans la gestion des ressources financière publiques et des ressources humaines, en mettant l'accent sur l'administration des revenus, la passation des marchés publics, l'exécution budgétaire et la gestion de la feuille de paie, le renforcement du rôle des institutions clés, notamment : ministère des Finances, Institut libérien d'administration publique, et Agence pour les services civils. La Commission européenne s'emploie à renforcer les capacités de la Commission d'audit. Suite aux efforts ainsi déployés par les bailleurs de fonds, les progrès du Liberia en matière de gouvernance financière ont été remarquables ces deux dernières années.

4.3.4 Afin d'atténuer les problèmes de gestion de la passation et de l'adjudication d'importants marchés de travaux, les procédures et directives classiques d'appel d'offres/d'attribution des marchés de la Banque seront appliquées, en plus des nouvelles procédures de passation des marchés du gouvernement. Ceci renforcera la transparence et la responsabilité dans la gestion des finances publiques. Il est prévu des audits annuels qui porteront sur tous les aspects de l'exécution des projets.

4.4. Durabilité

4.4.1 La durabilité du projet sera assurée au regard de l'importance que l'État accorde au renforcement des capacités d'entretien des infrastructures, comme cela a été démontré dans le DSRP (2008 – 2011). La valorisation du capital humain est un objectif transversal du DSRP.

4.4.2 La conception du projet a prévu un large éventail de mesures intégrées qui favorisent la durabilité, notamment l'accent mis sur la formation pratique ciblée de courte durée, le recours à l'approche de formation sur le tas par la démonstration, l'élaboration de manuels de terrain et d'un système durable de maintenance à forte intensité de main-d'œuvre, l'accent mis sur l'utilisation de l'expertise libérienne, dans la mesure du possible, et la promotion d'un partenariat entre les acteurs (État, entrepreneurs locaux, communautés et ONG) pour le renforcement des capacités à tous les niveaux.

4.4.3 D'autres facteurs importants peuvent contribuer à garantir la durabilité du projet, notamment l'entretien routier. Dans ce sens, des travaux de démonstration de l'entretien routier seront organisés et des groupes d'entretien communautaires formés. La durabilité à long terme de l'infrastructure sera assurée grâce à l'existence d'une enveloppe globale gérée par le MOHSW et la dotation des centres sanitaires/cliniques à réhabiliter/construire en personnel et cadres d'administration.

4.5. Gestion du risque

4.5.1 Le tableau ci-après présente les risques qui pourraient entraver l'exécution du projet et les mesures d'atténuation correspondantes.

Risques	Mesures d'atténuation
Dispositif sécuritaire fragile et embryonnaire	L'accent mis par la LPRS sur la gouvernance, la sécurité et l'appui des bailleurs de fonds ; la présence de l'UNMIL et l'intensification des efforts déployés pour la mise en œuvre de réformes dans les domaines sécuritaire et institutionnel, et la réintégration des ex-combattants, devraient atténuer ce risque
a) L'absence d'une culture d'entretien routier par le MPW du fait d'un déficit de capacité et d'un manque d'équipements	a) Il est prévu le renforcement des capacités du MPW, outre une allocation budgétaire suffisante et l'élaboration d'un plan de maintenance préventive pour les équipements acquis dans le cadre du projet ;
b) Le faible taux de rétention des fonctionnaires formés	b) Des réformes de grande ampleur de la fonction publique et un programme de formation glissant assorti d'éléments de fidélisation
c) La faible capacité d'absorption des entrepreneurs locaux pour l'exécution des travaux de réhabilitation et d'entretien des routes	c) Formation des entrepreneurs à la gestion technique, gestion de projets et de marchés, et mise en place d'un programme durable d'appui en matière d'équipements
d Caractère temporaire des emplois créés	d) Pérennisation de la demande de la main d'œuvre par l'adoption, par le MPW, d'une stratégie d'entretien à forte intensité de main-d'œuvre parallèlement à des efforts de relance économique au niveau local.

4.6. Renforcement des connaissances

Comme pour le projet initial, l'aide supplémentaire contribuera au renforcement des connaissances à travers trois principales interventions, à savoir : i) la formation des entrepreneurs aux opérations d'entretien des infrastructures, ii) la formation du personnel du MPW aux opérations d'entretien routier à forte intensité de main-d'œuvre, et iii) l'élaboration d'un manuel d'entretien routier à forte intensité de main-d'œuvre. En outre, le S&E et la SIG correspondante élaborée par l'OIT dans le cadre du projet initial, fournissent un cadre solide pour un suivi-évaluation de plus grande envergure par le MPW, lequel pourrait s'étendre à tout le pays.

V. INSTRUMENTS JURIDIQUES ET POUVOIRS

5.1. Instrument juridique

Pour financer cette aide supplémentaire, la Banque utilisera un don qui sera prélevé sur les ressources du Liberia au titre du Pilier I de la Facilité en faveur des États fragiles (FEF, 2011-2013).

5.2. Conditions liées à l'intervention de la Banque

A. Condition préalable à l'entrée en vigueur du don

L'entrée en vigueur du présent Protocole d'accord de don sera subordonnée à sa signature.

B. Conditions préalables au premier décaissement du don

Le Fonds ne sera tenu de procéder au premier décaissement du don que sous réserve de l'entrée en vigueur du Protocole d'accord de don et de la satisfaction, par le donataire, des conditions suivantes :

(i) Fournir au Fonds une preuve documentaire acceptable du recrutement d'un comptable/expert en gestion financière qui sera rattaché à la CEP;

(ii) Fournir au Fonds une preuve documentaire acceptable du renouvellement/de la prorogation des contrats de l'ensemble du personnel de la CEP, selon des modalités jugées acceptables par la Banque;

(iii) Soumettre au Fonds une copie de l'addendum au contrat de gestion déléguée, signé entre le GOL/MPW et l'OIT ; et

(iv) Soumettre au Fonds une copie de l'addendum au contrat de gestion déléguée, signé entre le GOL/MPW et la LACE.

C. Condition préalable aux décaissements ultérieurs

Le recrutement d'un environnementaliste et d'un expert en acquisition disposant des qualifications et expérience acceptable à la Banque.

D. Engagement

Le donataire soumettra trimestriellement au Fonds, une preuve documentaire acceptable de l'exécution et du suivi continus du PGES et ce, à compter de la fin des trois premiers mois suivant l'entrée en vigueur du don.

5.3. Conformité aux politiques de la Banque

Le présent projet est conforme à l'ensemble des politiques en vigueur de la Banque, notamment aux Conditions générales et spécifiques concernant l'octroi éventuel de financements supplémentaires (Section 4 de la Politique et des procédures du Groupe de la Banque en matière de financement supplémentaire, 1997).

VI. RECOMMANDATION

La Direction recommande que le Conseil d'administration approuve l'octroi, à la République du Liberia, d'un don supplémentaire FEF de 5,00 millions d'UC, aux conditions stipulées dans le présent rapport, pour lui permettre de mettre en œuvre tous les volets et objectifs du Projet de travaux publics à forte intensité de main-d'œuvre.

Appendice I : Indicateurs socioéconomiques comparatifs du pays

Liberia

INDICATEURS SOCIOECONOMIQUES COMPARATIFS

	Année	Liberia	Afrique	Pays en dévelop.	Pays-développés
Indicateurs de base					
Superficie ('000 Km²)		111	30 323	80 976	54 658
Population totale (millions)	2010	4.1	1,031.5	5,629	1,069
Population urbaine (% du total)	2010	61.5	40.0	44.8	77.7
Densité de la population (par Km²)	2010	36.8	3.4	66.6	23.1
RNB par habitant ($EU)	2009	160	1 550	2 780	39 688
Participation de la population active - Total (%)	2010	36.8	39.5	45.6	54.6
Participation de la population active - Femmes (%)	2010	40.3	41.4	39.8	43.3
Valeur de l'indice sexospécifique du développement humain	2007	0.430	0.433	0.694	0.911
Indice de développement humain (rang sur 169 pays)	2010	162	n.a	n.a	n.a.
Population vivant en dessous de $ 1 par jour (% de la pop.)	2007	83.7	42.3	25.0	…
Indicateurs démographiques					
Taux d'accroissement de la population - Total (%)	2010	3.6	2.3	1.3	0.7
Taux d'accroissement de la population - Urbaine (%)	2010	4.7	3.3	2.4	1.0
Population âgée de moins de 15 ans (%)	2010	42.5	40.3	29.2	17.7
Population âgée de plus de 65 ans (%)	2010	3.4	3.8	6.0	15.3
Taux de dépendance (%)	2010	83.9	77.6	52.8	49,O
Rapport de masculinité (hommes pour 100 femmes)	2010	98.8	99.5	93.5	94.8
Population féminine 15-49 ans (% population totale)	2010	23.8	24.4	53.3	47.2
Espérance de vie à la naissance - Total (ans)	2010	59.1	56.0	66.9	79.8
Espérance de vie à la naissance - femmes (ans)	2010	56.0	57.1	68.9	82.7
Taux brut de natalité (pour 1 000)	2010	37.3	34.2	21.5	12.0
Taux brut de mortalité (pour 1 000)	2010	10.0	12.6	8.2	8.3
Taux de mortalité infantile (pour 1 000)	2010	91.3	78.6	49.9	5.8
Taux de mortalité des moins de 5 ans (pour 1 000)	2010	132.1	127.2	51.4	6.3
Indice synthétique de fécondité (par femme)	2010	4.9	4.4	2.7	1.8
Maternal Mortality Rate (per 100,000)	2008	990.0	530.2	440.0	10.0
Femmes utilisant des méthodes contraceptives (%)	2005	…	…	61.0	75.0
Indicateurs de santé et de nutrition					
Nombre de médecins (pour 100 000 personnes)	2004	3.1	42.9	78.0	287.0
Nombre d'infirmières (pour 100 000 personnes)*	2004	18.3	116.6	98.0	782.0
Naissances assistées par un personnel de santé (%)	2007	46.3	52.7	63.4	99.3
Accès à l'eau salubre (% de la population)	2008	68.0	64.9	84.0	99.6
Accès aux services de santé (% de la population)	2005	…	65.4	80.0	100.0
Accès aux services sanitaires (% de la population)	2008	17.0	41.0	54.6	99.8
Pourcent. d'adultes (de 15-49) vivant avec le VIH/sida	2007	1.7	4.6	1.3	0.3
Incidence de la tuberculose (pour 100 000 personnes)	2007	277.0	315.2	161.9	14.1
Enfants vaccinés contre la tuberculose (%)	2009	92.0	81.8	89.0	99.0
Enfants vaccinés contre la rougeole (%)	2009	95.0	81.0	81.7	92.6
Insuffisance pondérale des moins de 5ans	2005	…	30.9	27.0	0.1
Apport journalier en calories par habitant	2007	2 204	2 462	2 675	3 285
Dépenses publiques de santé (en % du PIB)	2006	1.2	2.4	4.0	6.9
Indicateurs d'éducation					
Taux brut de scolarisation (%)					
Primaire - Total	2008	90.6	102.8	106.8	101.5
Primaire - Filles	2008	85.6	99.0	104.6	101.2
Secondaire - Total	2008	31.6	35.0	62.3	100.3
Secondaire - Filles	2008	27.2	30.6	60.7	100.0
Personnel enseignant féminin au primaire (% du total)	2008	11.9	38.1	…	…
Analphabétisme des adultes - Total (%)	2008	58.1	64.8	81.0	…
Analphabétisme des adultes - Hommes (%)	2008	63.3	74.0	86.6	…
Analphabétisme des adultes - Femmes (%)	2008	53.0	55.9	75.6	…
Dépenses d'éducation en % du PIB	2008	2.8	4.6	…	5.4
Indicateurs d'environnement					
Terres arables (en % de superficie totale)	2008	4.2	7.8	9.9	11.6
Taux annuel de déforestation (%)	2005	…	0.7	0.4	-0.2
Taux annuel de reboisement (%)	2005	…	10.9	…	…
Emissions de CO2 par habitant (tonnes métriques)	2008	0.2	1.2	1.9	12.3

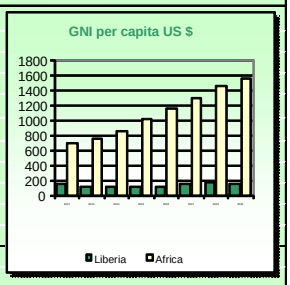

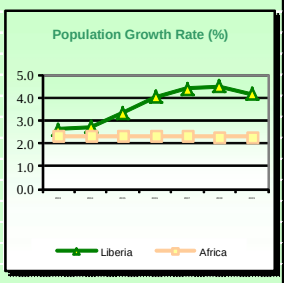

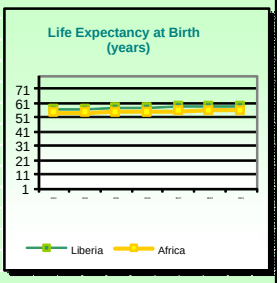

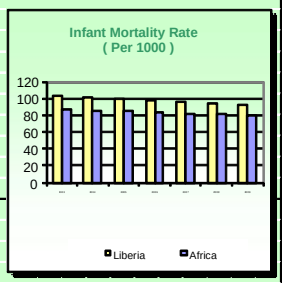

Sources : Bases de données de la Division statistique de la BAD; Banque mondiale : Indicateurs mondiaux de développement; ONUSIDA ; UNSD ; OMS ; UNICEF; WRI; PNUD ; Rapports nationaux

Dernière mise à jour: janvier 2011

N.B:: n.a. : Non applicable ; … : Donnée non disponible.

Appendice II : Tableau du portefeuille de la BAD dans le pays

Liste des projets actifs (prêts et dons) par secteur :

Secteur: Rural et environnement

Titre	Type[1]	Notation	Montant (UC)	Date d'approbation	Décaissements (en millions d'UC)
1. Réhabilitation du secteur agricole	G	ND	6,5 millions	29/4/09	-
TOTAL APPROBATIONS			6,5 millions		

Secteur : Infrastructure et transport

1. Réhabilitation eau et assain. Monrovia- [2]	G	ND	4 millions	(22/11/2007)	0,6
2. Etude eau et assain. Monrovia et 3 villes	G	ND	1,33million	(17/01/09)	0,5
3. Etude réforme sectorielle -[3]	G	ND	1,48 million	(3/12/2009)	--
4 Travaux publics à forte intensité main-d'œuvre	G	ND	15,24millions	(18/12/2007)	2,9
TOTAL APPROBATIONS			19,05 millions		4,0

Secteur: Social

1 Aide d'urgence pour la lutte et la prévention des épidémies de chenilles	G	ND	0,66 million	(27/05/2009	-
TOTAL APPROBATIONS	G	ND	0,66 million		

Multisecteur

1 Appui institutionnel à la gestion économique et à la bonne gouvernance	G	ND	3 millions	27/10/2009	0,7
2. Réduction de la pauvreté	G	ND	9 millions	22/12/09	9,0
3. Appui supplémentaire au Programme d'appui à la réforme de la gestion des finances publiques	G	ND	3,4 millions	27/5/09	-
TOTAL APPROBATIONS			**17,7 millions**		**9,7**

Secteur : Secteur privé

Titre	Type[1]	Notation	Montant (UC)	Date approbation	-
LBDI LOC			3,2	10/09/09	
TOTAL APPROBATIONS			**3,2**		-

-[1] L: prêt, G: don

2. Financé par le DFID

3- FAE

Appendice III: Principaux Projets similaires financés par la Banque et par des partenaires au développement du Libéria

BAILLEUR DE FONDS	TITRE DU PROJET	DOMAINE D'INTERVENTION
Banque Mondiale	Projet d'Infrastructure d'Urgence (2006-2011)	Développement d'infrastructure pour promouvoir la reprise économique
	Projet de Réhabilitation d'Infrastructure Urbaine et Rurale (2009-2014)	Réhabilitation d'Infrastructure Urbain et Rurale pour améliorer l'accès aux services de base pour la population.
	Projet de Développement d'Agric. & d'Infra. (2007-2011)	Développement d'Agriculture et d'infrastructure
	Gouv. Econ. & Réforme Institut. (2008-2011)	Amélioration de la gouvernance économique et renforcement de la capacité institutionnelle
Banque Africaine de Développement	Projet d'Adduction d'Eau Urbaine et d'Assainissement (2010-2015)	Amélioration de l'adduction d'eau urbaine et l'assainissement
	Projet de réhabilitation du secteur agricole (2010-2016)	Développement de l'Agriculture
	PAI pour la gestion économique et la bonne gouvernance (2006-2010)	Amélioration de la gouvernance économique et renforcement de la capacité institutionnelle
Union Européenne	Projet de la forêt Gola: Réserve de paix trans- frontalière pour sauver la dernière forêt équatoriale intacte dans la région de la Haute Guinée (2008-2013)	Promotion, de la paix, la démocratie et le développement économique. Lutte contre le changement climatique et la conservation des ressources naturelles.
DfID (Exécution par la Banque)	Projet d'Adduction d'Eau et d'Assainissement de Monrovia (2008-2010)	Amélioration de l'adduction d'eau urbaine et l'assainissement

Appendice IV : Carte de la zone d'intervention du projet

Cette carte a été fournie par le personnel de la Banque africaine de développement exclusivement à l'usage des lecteurs du rapport auquel elle est jointe. Les dénominations utilisées et les frontières figurant sur cette carte n'impliquent de la part du Groupe de la BAD et de ses membres aucun jugement concernant le statut légal d'un territoire ni aucune approbation ou acceptation de ses frontières.

LIBERIA

PROJET DE TRAVAUX PUBLICS A FORTE INTENSITE DE MAIN-D'ŒUVRE

LE RESULTAT DES NEGOCIATIONS

Les délégations de la République du Liberia et de la Banque Africaine de Développement ont tenu des négociations, le 20 avril 2011, sur le don supplémentaire FEF de 5.000.000 UC destiné à financer le Projet de travaux publics à forte intensité de main-d'œuvre. Les dites négociations étaient effectuées par vidéoconférence entre Monrovia et Tunis et ont été conclues avec succès. Les deux parties ont accepté les termes et conditions de l'accord de don.